**Chers Parents**,

L'association des parents d'élèves de l'Institution Jeanne d'Arc est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles, qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **P** Accueil des nouveaux parents et transmission d'information
- P Formation et suivi des parents correspondants et des parents représentants auprès des commissions.
- P Représentation des parents auprès des équipes de direction, de l'organisme de gestion (OGEC), des conseils d'établissement, des commissions, des conseils de classe et, le cas échéant, des conseils de discipline (au collège et au lycée).
- P Organisation d'activités et de manifestations (goûter et spectacle de Noël, repas des familles, kermesse, actions caritatives, séances de formation aux 1ers secours, organisation de conférences, organisation du forum des métiers, etc...).
- Þ Mise en œuvre de projets divers (participation financière aux projets pédagogiques des classes, soutien à la vie collégienne et à la vie lycéenne, etc...).

L'Apel, c'est enfin un ensemble de services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

un magazine « Famille & éducation », un site Internet « Apel nationale - www.apel.fr », un service téléphonique « Apel service - 0 810 255 255 » et un service « Information et Conseil aux familles » (I.C.F.) (coordonnées sur le site Internet).

L'adhésion à l'Apel est proposée sur la fiche d'inscription de votre enfant et sera prélevée sur la première facture. Adhésion possible le jour de l'AG.

Le montant de la cotisation, fixé à €25 par famille, est réparti comme suit :

€ 9.50	pour l'Apel J.D.A.
€ 4.80	pour l'abonnement au magazine « Famille &
	Education »
€ 5.00	pour l'Apel départementale
€ 2.70	pour l'Apel académique
€ 3.00	pour l'Apel nationale

En devenant membre de l'Apel J.D.A., vous adhérez de fait à un mouvement national de plus de 947.000 adhérents, qui défend la liberté de choix de l'école, participe aux débats éducatifs, représente les parents d'élèves auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics, contribue à la vie des établissements scolaires, et apporte une aide concrète aux familles.

De plus, vous acceptez que l'Apel JDA mémorise et utilise vos données personnelles ainsi collectées dans le seul but de communiquer avec vous sur les actions de l'Apel JDA, sur la classe de votre enfant, ou les informations que l'Apel jugera utile de vous transmettre en tant que parents de l'Institution Jeanne d'Arc.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'Apel JDA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles (RGPD) et à notre politique de protection des données.

Si vous souhaitez être retiré de notre base de données, vous pouvez à tout moment le demander par email à apeljda@apel-jda.org.

# L'organisation de l'Apel J.D.A.

#### Les adhérents

Les actions de l'Apel ne peuvent être menées que grâce au soutien des parents adhérents.

#### Les membres actifs

Ce sont des adhérents qui s'impliquent plus ou moins régulièrement dans la vie de l'association (parents correspondants, représentants au sein des commissions, membres de la cellule animation, etc.). Leur champ d'intervention est large : représentation des parents, organisation de manifestations, etc.

#### Le Conseil d'Administration (C.A.)

Le C.A. est composé d'adhérents des secteurs école, collège et lycée, qui s'engagent de façon régulière dans la vie de l'Apel. Le C.A. participe à la gestion de l'association (choix et organisation des activités) ; ses membres sont élus pour trois ans, lors de l'Assemblée Générale du mois de septembre.

#### Le Bureau

Composé d'un président, d'un ou plusieurs viceprésidents, d'un trésorier et d'un secrétaire, le Bureau, élu par le Conseil d'administration, est l'instance de direction de l'association.

# **Devenez parent correspondant**

Le parent correspondant (P.C.) est un parent d'élève, accessible, diplomate, et soucieux de favoriser la communication au sein de la communauté éducative.

Il est nommé par le V.P. secteur pour une année scolaire, après examen de l'ensemble des candidatures. Membre de l'Apel, il adhère au projet éducatif de l'établissement. Il est soutenu et accompagné dans l'exercice de sa mission par les membres du C.A. après avoir assisté à une soirée de formation.

Le P.C. représente toutes les familles d'une classe, qu'il accueille, informe et soutient. Il communique par courriel avec les parents de sa classe ; il participe au dépouillement des sondages destinés à recueillir l'avis des parents ; il représente les parents lors des 3 conseils de classe annuels *(au collège et au lycée)*.

A l'école, il s'engage à participer à la kermesse.

Pour de plus amples informations, voir le « guide du parent correspondant », disponible sur le site www.jda-gex.org

## Devenez membre du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont élus lors de l'Assemblée Générale. Outre les membres du bureau, le C.A. compte aussi des PCs, des référents PC par niveau, les parents représentants auprès des commissions (Restauration, Poids des cartables...) mais aussi des membres actifs qui prennent ou non la responsabilité d'un projet (communication, repas, conférences, gestion du stock, etc).

### **Exercice 2018-2019**

Présidente : Muriel Mercier apeljdamain@gmail.com

Vice-présidente : Aimée Grussy

Trésorière : Laurence Monnoire

Secrétaire : Hélène Coste

# Participez à la vie de l'établissement!

Vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles Apel en tant que PC, membre actif, ou souhaitez être contacté pour plus de détails, allez sur:

https://forms.gle/wts8G8ZLtnRdz8FQ9

# Les offres Apel JDA

# Burocenter

- <u>Toutes les familles de JDA</u> bénéficient de 15 % de réduction sur les listes de fournitures scolaires (sauf informatique et bureautique).
- Deux formules au choix :
  - Le libre service (vous faites vos achats vous-même)
  - Les fournitures sont préparées sous
    48 h par le magasin (qui dispose des listes).
- 15 % de réduction pour tous vos autres achats, le reste de l'année (sauf informatique et bureautique).
- Une carte nominative RÉSERVÉE À UN USAGE NON PROFESSIONNEL vous sera remise lors de vos achats (une liste des élèves est mise à disposition du magasin).
- L'Apel ne retire aucun bénéfice de cette opération.



A-qui-S est le premier fabricant français d'étiquettes personnalisées pour marquer les vêtements, chaussures et fournitures scolaires. A-qui-S c'est aussi un fabricant d'objets personnalisés visant à simplifier la vie des enfants et des familles.

- Passez votre commande d'étiquettes sur A-qui-S avec le code GEX1824 sur https://www.a-qui-s.fr/
- Recevez de 5% à 15% de réduction
- L'Apel reçoit 15% du montant de votre commande pour financer des actions pour les enfants de l'Institution
- Vous pouvez communiquer ce code autour de vous, cela nous permettra de récolter plus de fonds!